

### Subventions mars 2010

*La Neuveville, le 15 avril 2010*

Le Conseil du Jura bernois (CJB) recommande au Conseil-exécutif d'octroyer une subvention de 337'000 francs à la commune de Sonceboz, pour l'assainissement et l'agrandissement du complexe abritant la halle de gymnastique. La subvention ne prendra en compte que les travaux relatifs à la salle de sport et à la construction d'un local polyvalent. Les transformations concernant l'école et l'administration communale sont exclues car elles relèvent d'une obligation légale de droit public.

L'école de Crémines recevra une contribution de 32'000 francs au titre de la sauvegarde des monuments historiques, pour la rénovation de son fenestrage.

A Saint-Imier, le Centre de culture et de loisirs bénéficie d'une subvention annuelle de 72'500 francs. Le Centre d'animation de La Neuveville reçoit 14'000 francs. Le CJB libère également la participation du canton de Berne au prix de l'Assemblée interjurassienne. Le projet culturel Esprit Mont-Soleil bénéficiera pour sa part d'un soutien du CJB à hauteur de 50'000 francs.

Le Skater-hockey-club la Neuveville, le Ski-club Saint-Imier et la société de tir Arc et forêt de Tavannes sont soutenus pour l'organisation de manifestations et l'achat de matériel. Une aide à la publication d'itinéraires touristiques sur internet est accordée au Parc régional Chasseral.

Le CJB a octroyé dans sa séance du 31 mars 2010 des subventions pour un montant total de 625'000 francs.

### Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73